## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LES PERSONNELS ÉLISENT LEURS REPRÉSENTANTS

# POUR POUVOIR VOTER

#### **ESPACE ÉLECTEUR**

- Accédez à l'espace à partir du 22 septembre via : http://www.education.gouv.fr/electionspro2014
- Créez votre mot de passe
- Consultez:
  - les listes électorales dès maintenant
  - les professions de foi et listes de candidats à partir du 28 octobre
- Récupérez votre identifiant de vote à partir du 4 novembre

#### **NOTICE DE VOTE**

Elle contiendra des informations sur l'élection et votre identifiant de vote. Elle vous sera remise dans l'établissement d'exercice entre le 4 et le 12 novembre ou envoyée par la poste (TZR, CLM, CLD, détachement...) jusqu'au 26 novembre.

### Vote du 27 novembre au 4 décembre

**National (CAPN)** 

(TITULAIRES)

Académique

(CAPA) (TITULAIRES), (CCP) (NON-TITULAIRES)

Gestion des carrières individuelles (mutations, promotions...)



Ministériel (CTM)

(TITULAIRES et NON-TITULAIRES)

Académique (CTA)

(TITULAIRES et NON-TITULAIRES)

RÔLES

Organisation de l'Éducation nationale et statuts des personnels



JE VOTE



Un problème ? Une question ? Le site du SNES-FSU : www.snes.edu
Une adresse mail : electionspro2014@snes.edu
Une ligne AZUR : 0811 46 20 76 (prix d'un appel local)